

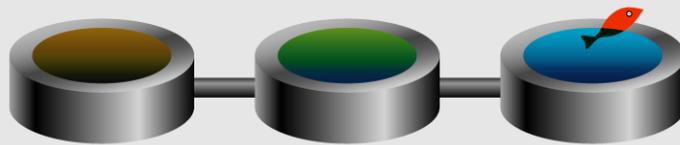
Rapport annuel

Commune de SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2022
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2022

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
■	AUTRE PRESTATION DE SERVICE.....	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	3
■	VOLUMES FACTURES	4
■	CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	4
■	OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES.....	4
■	GLOSSAIRE	7
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	8
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR.....	8
■	FRAIS D'ACCES AU SERVICE.....	8
■	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	8
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF TARIF HORS REDEVANCE DE MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	9
■	EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2000	9
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Y COMPRIS REDEVANCE MODERNISATION	10
■	RECETTES D'EXPLOITATION	11
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	12
■	TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES	12
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU.....	12
■	CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION.....	13
■	CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION	13
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	13
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	14
■	ETAT DE LA DETTE.....	14
■	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE.....	14
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE.....	15
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	15
■	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE	15
■	PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	16

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune organise intégralement le service d'assainissement.
Elle n'adhère à aucun EPCI pour la compétence assainissement.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

699 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La commune prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	assainissement complet
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages

■ AUTRE PRESTATION DE SERVICE

En outre, la commune de SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE a contracté 2 contrats de prestation de service.

Curage : Sanicentre
Entretien des postes de relevage : EBL SOGEA

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2022
Nombre d'abonnements domestiques	342

■ VOLUMES FACTURES

Volumes facturés [m³]	2021	2022
- aux abonnés domestiques	26 090	26 155
- aux abonnés non domestiques		
Total des volumes facturés	26 090	26 155

■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

Le territoire comporte 5 systèmes d'assainissement :

- le Bourg
- le Dognon
- Le Pommier
- Le Cerisier
- Lagetroinet

A l'exception du système « du Dognon » de type « pseudo séparatif », l'ensemble des réseaux sont de type « séparatif ». On compte 3 postes de relevages :

- le Bourg
- le Dognon
- Lagetroinet

■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère 5 ouvrages d'épuration.

● Station d'épuration du Cerisier

Caractéristiques de la station

Type de station : Traitement biologique par filtre à sable

Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Lieu-dit : le Cerisier

Capacité nominale : 4 kg DBO5/j

60 Equivalent habitant

10 m3/j

Milieu récepteur proche : ruisseau des Forges

La population raccordée à la station d'épuration est de : 77 habitants

Résultat des visites sur l'effluent traité

Date	DBO5	DCO	MEST	NTK	PT
21.06.2022	3 kg/j	30 mg/l	30mg /l	0.5 mg/j	0.128 mg/j

La station fait l'objet d'un entretien et d'une exploitation très satisfaisants.

Les roseaux ont un excellent développement.

Le rejet est de bonne qualité visuelle et les analyses réalisées montrent de très bons résultats Il répond aux normes . Le milieu récepteur n'a aucun impact.

Données police de l'eau :

*** Station d'épuration du Pommier**

Caractéristiques de la station

Type de station : Traitement biologique par lagunage naturel
 Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE
 Lieu-dit : Le Pommier
 Capacité nominale : 10,8 kg DBO5/j
 180 Equivalent habitant
 27 m3 /j
 La population raccordée à la station d'épuration est de : 180 habitants

L'exploitation est satisfaisante.
 Milieu récepteur du rejet : Ruisseau des Forges
 code hydro L531520
 objectif de qualité 1 B
 bassin versant de la Gartempe
 données police de l'eau

Résultat des visites sur l'effluent traité

Date	DBO5	DCO	MEST	NTK	PT
Analyse du 21.06.2022	11 mg/l	109 mg/l	140mg/l	23 mg/l	5,12 mg/l

Le fonctionnement général de la station est bon.
 La revanches des berges n'est pas très importantes. Il faut continuer à réguler les ragondins. Le relevage des pièges doit se faire tous les jours en cas des cage-piège présentes sur le site.
 La capacité épuratrice de la station est bonne selon les résultats d'analyses réalisées.
 La teneur en MSE est élevée mais le rejet reste conforme aux normes. Le milieu récepteur a un impact limité.

• **Station d'épuration du Bourg**

Caractéristiques de la station

Type de station : lagunage naturel + filtres plantes de roseaux
 Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE
 Lieu-dit : Le Bourg
 Capacité nominale : 24 kg DBO5 /j
 400 Equivalent habitant
 60m3/j
 Milieu récepteur : Etang du verger
 La population raccordée à la station d'épuration est de : **330 habitants**

Résultat des visites sur l'effluent traité

Date	DBO5	DCO	MEST	NTK	Pt
Analyse du 14/12/2020	3 mg/l	36 mg/l	40 mg/l	22 mg/l	2,86 mg/l

Données police de l'eau :
 La charge d'entrée est inférieure à la capacité nominale de l'ouvrage.
 L'exploitation est régulière et de qualité.
 Les ouvrages sont en bon état structurel.
 Le filtre planté de roseaux amène un surplus de traitement non négligeable.

Le rejet n'a pas d'impact visuel sur le milieu récepteur.

• **Station d'épuration du Dognon**

Caractéristiques de la station

Type de station : Traitement biologique par lagunage naturel
 Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE
 Lieu-dit : Le Dognon
 Capacité nominale :
 12 kg DBO5/j
 200 Equivalent habitant
 Milieu récepteur du rejet : Rivière la brame
 code hydro L531440
 objectif de qualité 1 B
 bassin versant La Gartempe
 0 m3 /j

La population raccordée à la station d'épuration est de : 200 habitants

Résultat des visites sur l'effluent traité

Date	DBO5	DCO	MEST	NtK	Pt	Débit
Analyse du 14/12/2020	6 mg/l	84 mg/l	6,50mg/l	15 mg/l	1.9 mg/l	

Entretien/exploitation : satisfaisants.

Les résultats d'analyses montrent que le fonctionnement biologique des lagunes est bon. Les 2 bassins présentent des lentilles d'eau. La sédentarisation des canards peut être une bonne solution pour diminuer les lentilles d'eau. L'activité des rongeurs est très importante sur les lagunes. La régulation doit se faire par un piègeur agréé. Le rejet a une bonne qualité visuelle, il est conforme aux normes et n'impacte pas le milieu récepteur.

• **Station d'épuration de Lagetroinet**

Caractéristiques de la station

Type de station : filtres plantes de roseaux
 Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE
 Lieu-dit : Lagetroinet
 Capacité nominale :
 3.6 kg DBO5/j
 9 m3/j
 60 Equivalent habitant
 Milieu récepteur proche : ruisseau de lagetroinet
 La population raccordée à la station d'épuration est de : **30 habitants**

Date	DBO5	DCO	MEST	NtK	Pt	Débit
Analyse du 216.2022	3 mg/l	81 mg/l	100 mg/l	4.7 mg/l	5.84 mg/l	

Le fonctionnement général est bon et l'entretien des abords est régulier. Les ouvrages sont en bon état. Il est fortement conseillé de réhabiliter le compteur de bâchées afin d'estimer le volume traité par la station. Le filtre planté de roseaux fonctionne bien et n'est pas colmaté. Le rejet a un faible débit mais il est de bonne qualité visuelle ; Il n'affecte pas le milieu récepteur et il répond aux exigences réglementaires lors de l'analyse réalisée ponctuellement.

GLOSSAIRE

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NKj : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

■ FRAIS D'ACCES AU SERVICE

Instauration d'une participation pour l'assainissement collectif (P.A.C) dans les zones desservies par un réseau d'assainissement collectif sur toute construction nécessitant un raccordement au réseau collectif de 1000 €.

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de modernisation des réseaux de collecte*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2021	1 ^{ER} jan 2022
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,150	0,160

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Tarif hors redevance de modernisation des réseaux de collecte

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2021	1 ^{er} jan 2022	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *			
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,35	1.45	+7,41 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2021	1 ^{er} jan 2022	Variation
Collectivité	162,00	174,00	+7,41 %
Total [€ TTC]	162,00	174,00	+7,41 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
+ 7,41 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,45 €/m³

■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2006

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1^{er} janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Collectivité [€]
2010	132,00
2011	132,00
2012	144,00
2013	156,00
2014	156,00
2015	162,00
2016	162,00
2017	162,00
2018	162,00
2019	162,00
2020	162,00
2021	162,00
2022	174,00

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF y compris Redevance modernisation

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2021	1 ^{er} jan 2022	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	0,00	0,00	
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,35	1,45	+7,41 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,15	0,16	+6,67 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2021	1 ^{er} jan 2022	Variation
Collectivité	162,00	174,00	7,41 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,00	19,20	6,67 %
Total [€ TTC]	180,00	193,20	+7,33 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
7,41 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,61 €/m³

■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2021	2022
Recettes liées à la facturation des abonnés	34 189.75 €	34 235,95
Redevances eaux usées domestiques	3 798.75 €	3777,76
Total recettes liées à la facturation des abonnés	37 988.50 €	38 013,71

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

■ TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif dans l'agglomération d'assainissement au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales

Un abonné est compté comme desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

	2021	2022
Taux de desserte	87 %	87 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompages... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
•	absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	0	0
	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	10	10
•	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
•	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose) ;	10	10
•	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations ;	10	10
•	localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...) ;	10	10
	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ;	10	0
	définition et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau ;	10	0
•	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement) ;	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) ;	10	0
	mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement.	10	0
	TOTAL	100	60

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

■ CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION

par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 22 juin 2007

- *Taux de conformité pour le service*

Le taux global de conformité des équipements d'épuration par rapport à la réglementation générale est de 100 %.

■ CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION

par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 22 juin 2007

STATION D'EPURATION DU POMMIER

La lagune fonctionne correctement.

Le premier bassin est sujet à des remontées de boues.

L'entretien des abords est satisfaisant.

Les digues sont en bon état structurel ; Il est cependant important de continuer à piéger les ragondins dont les dommages peuvent être importants ;

L'impact du rejet sur le milieu récepteur est négligeable

STATION D'EPURATION DU DOGNON

Depuis son curage la station fonctionne excellemment bien.

Les bassins sont en très bon état structurel.

L'exploitation est régulière, les abords sont correctement entretenus.

Le rejet d'excellente qualité n'a pas d'impact sur le milieu récepteur.

STATION D'EPURATION DU CERISIER

Le fonctionnement biologique du filtre à sable est bon.

La chasse d'alimentation fonctionne bien et l'alternance des lits est respectée.

Le colmatage superficiel des lits est faible ; la distribution est homogène et l'alternance est bien respectée.

Malgré un débit du ruisseau peu important, le faible rejet à un impact visuel négligeable.

STATION D'EPURATION DU BOURG

Le fonctionnement général est bon.

Le bilan réalisé cette année est cependant assez moyen avec une charge organique d'entrée assez faible sans explication et un rejet de qualité médiocre du fait de » la charge algale importante malgré la filtration tertiaire.

Ces résultats ne correspondent pas à l'analyse visuelle du fonctionnement des ouvrages.

L'exploitation est bonne et régulière.

Les ouvrages de cette unité récente sont en excellent état structurel.

L'impact du rejet est visuellement faible.

STATION D'EPURATION DE LAGETROINET

Le filtre planté de roseaux a un fonctionnement biologique satisfaisant du point de vue de la qualité de traitement et de son absence d'impact environnemental.

Le développement récurrent et important de liseron dans les filtres est cependant responsable d'un affaissement des massifs de roseaux.

Les actions manuelles sont peu efficaces et très lourdes.

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux HT	Subventions
Réfection lagune le Dognon	3 679,00	
Extension le Merle Blanc	4 030,00	

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2021	2022
Encours de la dette au 31 décembre	176 437.88	158 262.35
Remboursements au cours de l'exercice	26 587.00	25 960.28
dont en intérêts	8 263.33	7 784.75
dont en capital	17 963.67	18 175.53

■ PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2021	2022
montants des abandons de créance		0
dont part délégataire		
dont part collectivité		
nombre de demandes reçues		
nombre d'aides accordées		
montants des versements à un fonds de solidarité		0
dont part délégataire		
dont part collectivité		

■ OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

■ Prix global de l'eau et de l'assainissement

Les fiches ci-après présentent le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes les taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120 m³.

■ PRIX GLOBAL : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Eau potable	Collectivité : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, régie, Tarif domestique : de la commune
Assainissement collectif	Collectivité : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, régie, Tarif domestique : de la commune

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2021	1er jan 2022	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	0,00 €		
de l'assainissement collectif	0,00 €		
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	184,60 €	190,60	+ 3,25 %
pour l'assainissement collectif	162,00 €	174,00	+ 7,41 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	27,60 €	27,60	0,00 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,00 €	19,20	+ 6,67 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	0,00 €		
pour l'assainissement collectif	0,00 €		
TVA			
pour le service d'eau potable	0,00 €		
pour l'assainissement collectif	0,00 €		
Total TTC			
pour le service d'eau potable	212,20	218,20	+ 2,83 %
pour l'assainissement collectif	180,00	193,20	+ 7,33 %
TOTAL TTC GLOBAL	392,20	411,00	+ 4,79 %